



Délibération n°2023-355 du 18/12/23

Le lundi 18 décembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 8 décembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (35) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, Mme Brigitte DION, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU.

Excusé(s) (8) : Mme Mylène WUNSCH. Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, M. Jean-Paul BISIAUX ayant donné procuration à Mme Brigitte DION, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Jean-François MEMIN.

36 : Adhésion à l'association Bourges 2028, Capitale Européenne de la Culture

Bourges 2028, Capitale Européenne de la Culture est une association créée pour promouvoir la candidature de la Ville de Bourges en tant que Capitale Européenne de la Culture en 2028. Bourges a été retenue parmi les finalistes aux côtés de Clermont-Ferrand, Montpellier-Sète et Rouen.

Dans le cadre de sa candidature, la Ville de Bourges a imaginé « La Matrice », concept de mise en réseau de villes petites et moyennes pour partager des actions artistiques et culturelles. « La Matrice » est un espace de mise en partage et d'intégration de bonnes pratiques des villes partenaires du réseau. La Ville de Châteauroux fait partie des 15 partenaires fondateurs de « La Matrice ».

Afin de renforcer cette démarche de coopération, il est souhaitable que la Ville de Châteauroux adhère à l'association, sous la forme d'une contribution pour l'année 2023.

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer à l'Association Bourges 2028, Capitale Européenne de la Culture à hauteur de 3 000 €.

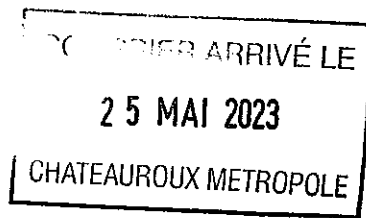
Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire,

La Secrétaire de séance

M. Gil AVÉROUS

Mme Catherine RUET



Monsieur le Maire de Châteauroux
Hôtel de Ville
1 Place de la République
BP 509
36012 Châteauroux Cedex

Bourges, le 17 mai 2023,

Objet : Adhésion à l'association Bourges 2028, candidate Capitale Européenne de la Culture

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions sincèrement d'avoir été représenté lors de la première réunion officielle de la Matrice, concept de mise en réseau de villes petites et moyennes que nous souhaitons développer dans le cadre de la candidature de Bourges au titre de Capitale européenne de la Culture en 2028, et qui sera amené à perdurer quelle que soit l'issue de cette compétition.

Imaginée dans le cadre de la candidature de Bourges au titre de Capitale Européenne de la Culture 2028, la Matrice entend initier et sanctuariser une démarche de coopération et d'échange entre nos collectivités, pour penser ensemble l'avenir des villes petites et moyennes de moins de 100 000 habitants à l'échelle de l'Europe, ces villes à taille humaine, *Territoires d'avenir*¹ dans lesquels la moitié de la population européenne vit aujourd'hui.

La Matrice a vocation à mettre en partage des prototypes élaborés à Bourges dans le cadre de la candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture, en matière de gouvernance, de mobilité, d'action artistique et culturelle, de vie sociale et solidaire, mais aussi dans tous les autres domaines d'intervention de nos collectivités. Ces prototypes seront éprouvés dans les villes partenaires, adaptés aux contextes de chacune, et améliorés grâce à une démarche incrémentale qui nous permettra de trouver ensemble des solutions aux défis que nous devons relever pour (re)penser le vivre ensemble. La Matrice sera aussi un espace de mise en partage et d'intégration dans notre réflexion de bonnes pratiques des différents villes partenaires du réseau.

¹ Intitulé du projet de candidature de la ville de Bourges au titre de la Capitale Européenne de la Culture 2028

Votre ville fait partie des quinze partenaires fondateurs que nous comptons aujourd'hui dans la Matrice :

En Région Centre – Val de Loire : Bourges, Châteauroux, Vierzon, Issoudun, Blois ;
En France : Avignon, (Capitale Européenne de la Culture en 2000), Angoulême (Ville créative de l'UNESCO), Guinguamp, Béthune, Nevers ;
En Europe, cinq villes ayant déjà obtenu le titre de Capitale Européenne de la Culture : Matera (Italie, 2019), Bodo (Norvège, 2024), Tartu (Estonie, 2024), Bad Ischl (Autriche, 2024), Oulu (Finlande, 2026).

Afin de renforcer cette démarche de coopération à laquelle nous vous savons sensible, et comme Monsieur le Maire de Bourges vous l'a exprimé lors de notre dernière réunion, nous souhaiterions vous proposer de devenir membre adhérent de l'association Bourges 2028, candidate Capitale Européenne de la Culture.

En tant que membre adhérent vous participerez au fonctionnement de l'association et concurrez à la réalisation de son objet. Vous serez également convié à l'assemblée générale annuelle qui approuve les grandes orientations de notre action et nos budgets.

Cette adhésion à l'association se matérialise sous la forme d'une contribution forfaitaire annuelle, adaptée aux moyens de votre collectivité, dont vous trouverez une grille indicative jointe à ce courrier.


Espérant pouvoir vous compter prochainement parmi nos membres adhérents, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de notre parfaite considération.

Signataires :

Pier Luigi Sacco, Président



Mathilde Cocq, Directrice déléguée



Bourges 2028
Capitale européenne de la culture



Maison des Associations
28 rue Gambon
18000 Bourges